

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 92.00.642.036.1 DU 11 JUIN 1992

Dispositifs mesureurs de charge TESTUT modèles T501X et T504X

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

CARACTERISTIQUES

Les dispositifs mesureurs de charge T501X et T504X, faisant l'objet de la présente décision sont constitués par :

1) Un dispositif indicateur-calculateur numérique à convertisseur analogique-numérique équipé d'un microprocesseur assurant le traitement des informations.

Ses caractéristiques métrologiques sont fixées comme suit :

- impédance minimale de charge de l'alimentation : $Z = 48 \Omega$
- tension d'alimentation des capteurs : $U = 10 V$
- échelon de tension minimal : $u = 2 \mu V$
- nombre maximal d'échelons : $n' = 3\ 000$.

Ce dispositif indicateur numérique est muni des équipements suivants :

- dispositifs communs aux mesureurs T501X et T504X :
 - un dispositif d'affichage des indications principales ;
 - un dispositif de mise à zéro initiale ;
 - un dispositif de maintien du zéro ;
 - un dispositif de mise à zéro semi-automatique ;

- un dispositif semi-automatique de tare ;
- un dispositif de contrôle des dispositifs indicateurs à la mise sous tension ;
- un dispositif d'entrée-sortie de type série permettant la connexion avec des éléments extérieurs ;
- un dispositif de commande d'impression.
- dispositifs supplémentaires du mesureur T504X :
 - un dispositif de prédétermination de la tare permettant la mémorisation de 19 valeurs de tare ;
 - un dispositif semi-automatique de pesage de la tare ;
 - un dispositif de sélection du poids brut ou du poids net ;
 - un dispositif d'introduction et de mémorisation de données ;
 - un dispositif de prédétermination de 4 valeurs de seuils.

2) Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un ou plusieurs capteurs à jauges de contrainte identiques dont le type a fait l'objet d'une autorisation d'établissement de fiches techniques et dont les caractéristiques métrologiques figurant sur leur fiche d'accompagnement sont compatibles avec celles précitées du dispositif indicateur numérique.

Le câble de raccordement du dispositif équilibreur et transducteur de charge au dispositif indicateur peut atteindre une longueur de 100 m.

SCELLEMENTS

Les dispositifs mesureurs de charge TESTUT modèles T501X et T504X peuvent être munis d'un dispositif de scellement interdisant tout accès aux circuits électriques de mesure et au traitement du signal. Ce dispositif est défini par les plans annexés à la présente décision.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

Tout instrument de pesage neuf comportant le dispositif mesureur de charge TESTUT modèle T501X ou T504X doit faire l'objet d'une décision d'approbation de modèle afin de pouvoir être utilisé pour les opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 et porter la mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC", sur sa plaque d'identification et à proximité immédiate des résultats de pesage, lorsque sa portée maximale est inférieure ou égale à 100 kg.

La présente décision ne permet pas d'utiliser ce dispositif mesureur de charge en tant que dispositif de mesure et d'asservissement pour doses pondérales ou pour totalisateurs discontinus.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

Lors du branchement d'un organe périphérique, à la mise en service ou au cours d'une modification ultérieure sur le lieu d'emploi, l'installateur doit s'assurer que l'instrument de pesage ainsi constitué respecte les prescriptions réglementaires qui lui sont applicables.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des dispositifs mesureurs de charge concernés par la présente décision doit porter au moins les indications suivantes :

- mesureur TESTUT modèle T501X ou T504X
- numéro de série
- décision n° 92.00.642.036.1 du 11 juin 1992.

Cette plaque doit être revêtue de la marque d'identification du demandeur ou de son identification complète.

INDICATIONS PARTICULIERES

Lorsque le dispositif mesureur de charge utilisé n'est pas muni du dispositif de scellement prévu par sa décision d'approbation ou lorsque les connexions entre le capteur et le dispositif indicateur ne sont pas toutes scellées, la mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION" doit être apposée.

A la mise en service ou au cours d'une modification sur le lieu d'emploi de tout instrument de pesage comportant le dispositif mesureur de

charge TESTUT modèle T501X ou T504X, l'installateur doit apposer la mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION" sur le dispositif indicateur à proximité immédiate des résultats de pesage, lorsque cet instrument ne respecte pas les prescriptions réglementaires en vigueur applicables aux instruments utilisés pour les opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Lors des vérifications en atelier, les essais doivent être effectués avec les câbles de liaison prévus au lieu d'emploi et en tenant compte de la masse des dispositifs récepteurs de charge accouplés au dispositif mesureur de charge.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Nord-Pas-de-Calais et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

Les dispositifs mesureurs TESTUT modèles T501X et T504X objets de la présente décision peuvent être commercialisés sous la marque TESTUT ou sous d'autres marques.

ANNEXES

Notice descriptive.

Plans de scellement n^{os} 5717-1 et 2.

Photographies n^{os} 5717-3 et 4.

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Dispositifs mesureurs de charge TESTUT
modèles T501X et T504X

1 - PRESENTATION

Les dispositifs mesureurs de charge modèles T501X et T504X se présentent en boîtier acier inoxydable.

2 - DESCRIPTION

Les dispositifs mesureurs de charge modèles T501X et T504X comprennent un dispositif indicateur numérique, un dispositif équilibreur et transducteur de charge.

2.1. Le dispositif indicateur est constitué de :

- Une unité de traitement à microprocesseur
- Des dispositifs de visualisation
- Des dispositifs de commande.

2.1.1. Unité de traitement :

Cette unité comprend les éléments suivants :

- une carte mesure dont le principe est basé sur une conversion analogique numérique type "double rampe".
- une carte de traitement de la mesure qui comprend :
 - l'alimentation générale et capteur
 - le traitement et le conditionnement du signal gérés par microprocesseur. Les données métrologiques sont stockées dans une EEPROM
 - la transmission des données
 - la gestion des entrées/sorties
 - la gestion des commandes et de l'affichage.

2.1.2. Dispositifs de visualisation

2.1.2.1. sur les 2 modèles T501X et T504X :

- un dispositif d'affichage du type fluorescent 7 afficheurs 7 segments

- un voyant "NET" signalant la mise en œuvre du dispositif semi-automatique de tare.

2.1.2.2. sur le modèle T504X en plus :

- un voyant "BRUT" signale la visualisation d'un poids brut
- un voyant \triangle signale un poids prédéterminé supérieur
- un voyant \triangle / ∇ signale un poids prédéterminé centré
- un voyant ∇ signale un poids prédéterminé inférieur.

2.1.3. Dispositifs de commande :

- sur le modèle T501X :

- un bouton Marche Arrêt
- un bouton de commande du dispositif semi-automatique de tare
- un bouton de commande d'impression
- un dispositif de mise à zéro semi-automatique par l'appui simultané sur les 2 boutons de commande.

- sur modèle T504 X :

0 ... 9 Touches d'introduction de données numériques



Toucher de correction ou effacement

* Affichage ou impression des cumuls

VAL Validation d'une donnée

→T← Mise en œuvre du dispositif semi-automatique de tare

0 Commande d'impression et totalisation des Nets

B/N Demande d'affichage du poids Brut ou du poids Net



Entrée d'une fonction



Entrée de la référence d'un produit

D/H Visualisation de la date de l'heure



Toucher de programmation suivi d'un code d'accès.

- Commande de mise à zéro semi-automatique par appui sur la touche "0" en mode programmation
- Commande de tare semi-automatique mise en œuvre par la touche →T← suivi de la touche "VAL"
- Commande de tare prédéterminée mise en œuvre par la touche →T← suivi de la valeur de tare prédéterminée et validé par la touche "VAL"
- Commande de rappel de tares prédéterminées et mémorisées (01 à 19) mis en œuvre par introduction du code mémoire à 2 chiffres.
Ce dispositif est associé à un dispositif de mise en mémoire de la tare en cours par les touches "VAL" suivi du numéro de la mémoire de stockage.
- Commande de visualisation temporaire de la tare prédéterminée mis en œuvre par appui sur les touches F et →T←
A la suite de cette opération, on peut visualiser les tares préprogrammées par l'introduction du numéro de mémoire.

En mode programmation, on accède aux fonctions :

- Programmation des points de consigne (touche 1 à 4)
- Programmation de l'indicateur de tendance (touche 5) mettant en œuvre les voyants de la face avant
- Entrée de paramètres (touche F) : N° de la balance, N° de pesée
- Programmation de l'Entrée/Sortie Série (touche 9) : définition du périphérique (imprimante ou répéteur)
- Total des nets, Total des nets par référence produits.

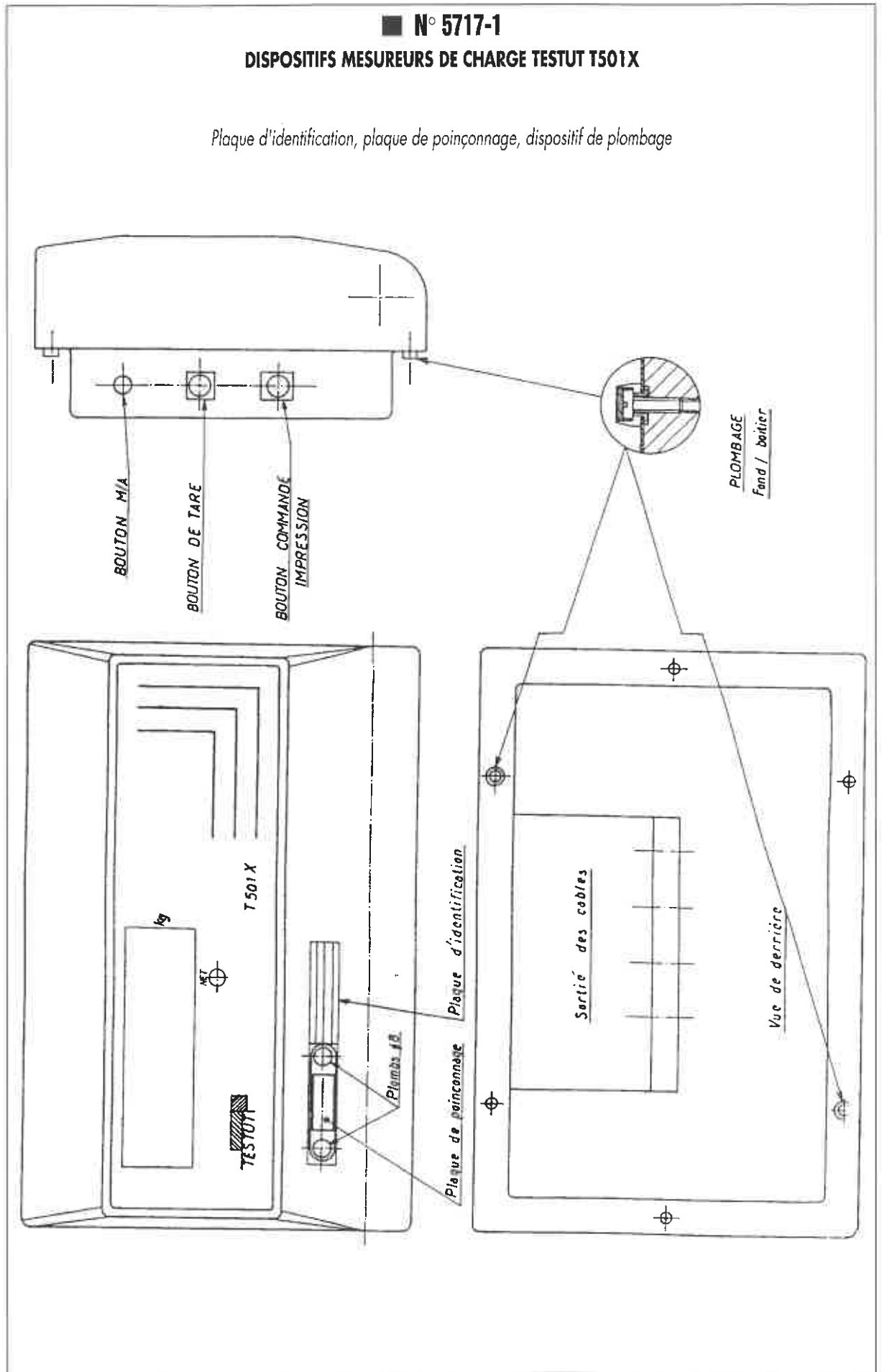
2.2. Le dispositif équilibreur et transducteur de charge

Il est constitué par un ou plusieurs capteurs à jauges de contrainte dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur numérique ; ces capteurs doivent être accompagnés de fiches sur lesquelles figurent leurs caractéristiques métrologiques.

■ N° 5717-1

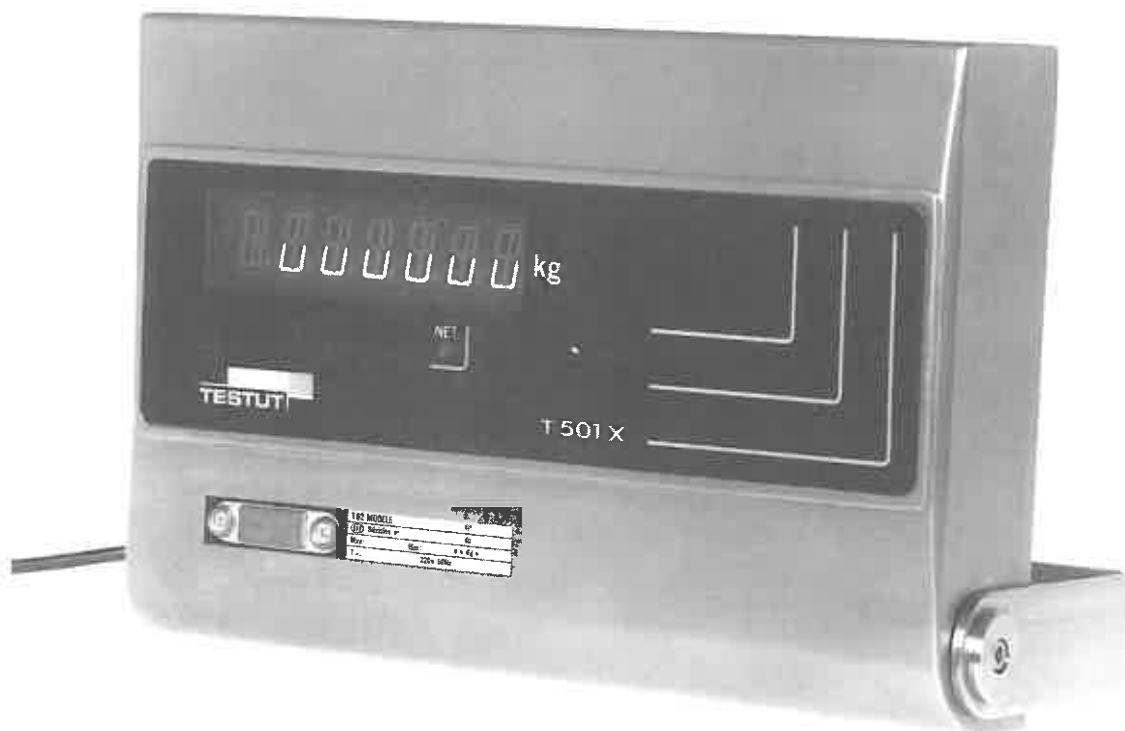
DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT T501X

Plaque d'identification, plaque de poinçonnage, dispositif de plombage



■ N° 5717-3

DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT T501X



■ N° 5717-4

DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT T504X

